

REALISATION DE CONTRE-EMPREINTES DE PAS DE DINOSAURES

Exemple du site du VEILLON en VENDEE



Sur la plage du Veillon, au sud des Sables d'Olonne en Vendée, il est possible de réaliser à marée basse des contre-empreintes de traces tridactyles de dinosauriens bipèdes. Les empreintes découvertes dans ce paléostuaire en 1963 par le naturaliste vendéen Gilbert Bessonnat sont datées à 204 millions d'années.

On y découvre des empreintes :

- d' **Eubrontes veillonensis** (grandes traces tridactyles de 50 cm avec présence de griffes à l'extrémité des doigts – hauteur probable de ce dinosaure : 3 mètres)
- de **Grallator** (*Grallator olonensis* - empreintes de 4,5 cm – dinosaure de la taille d'un poulet)
- de **Talmontopus tersi**.

Nous pouvons également découvrir des traces de petits reptiles quadrupèdes en particulier de **Batrachopus gilberti** qui devaient ressembler aux iguanes actuels.

Une reconstitution du paléostuaire du Veillon ainsi que de nombreux schémas de ces traces sont proposés dans l'ouvrage de Gilbert Bessonnat : « La Vendée Littorale Méridionale ».

Attention : Les empreintes ne sont accessibles qu'à marée basse avec un coefficient minimum de 80 !

Avec un classe il faut prévoir deux heures d'activité .En conséquence l'idéal est d'arriver sur le site une heure avant la marée basse.

Matériel :

- Des couteaux (pour retirer les patelles des empreintes).
- De vieilles serviettes (pour éponger les empreintes).
- Du papier cellophane (un grand rouleau de 45 cm de largeur comme ceux utilisés pour les palettes de déménagement).
- Des sceaux (pour récupérer les emballages des pains d'argile).
- Des attaches (pour permettre d'accrocher les contre-empreintes sur un mur).
- Des pains d'argile rouge (1 kg pour une petite empreinte, 2 kg pour une grande empreinte).
- Des paires de ciseaux (pour ouvrir proprement les pains d'argile).
- De vieux plateaux de cantine (pour le transport des contre-empreintes).

Réalisation :

- Eponger l'empreinte choisie.
- Retirer si besoin les patelles à l'aide d'un couteau.
- Poser sur l'empreinte une bande de cellophane.
- Déposer le pain d'argile sur la cellophane et appuyer fortement.
- Planter délicatement dans l'argile une attache réalisée avec un fil de fer léger.
- Démouler doucement.
- Déposer délicatement le moulage sur un plateau de cantine.

Si l'on place directement l'argile dans l'empreinte (sans cellophane), il est ensuite très difficile de la nettoyer correctement. Il est impératif de ne pas laisser de déchets sur le site. Par ailleurs il est bon de rappeler que tout prélèvement est formellement interdit !

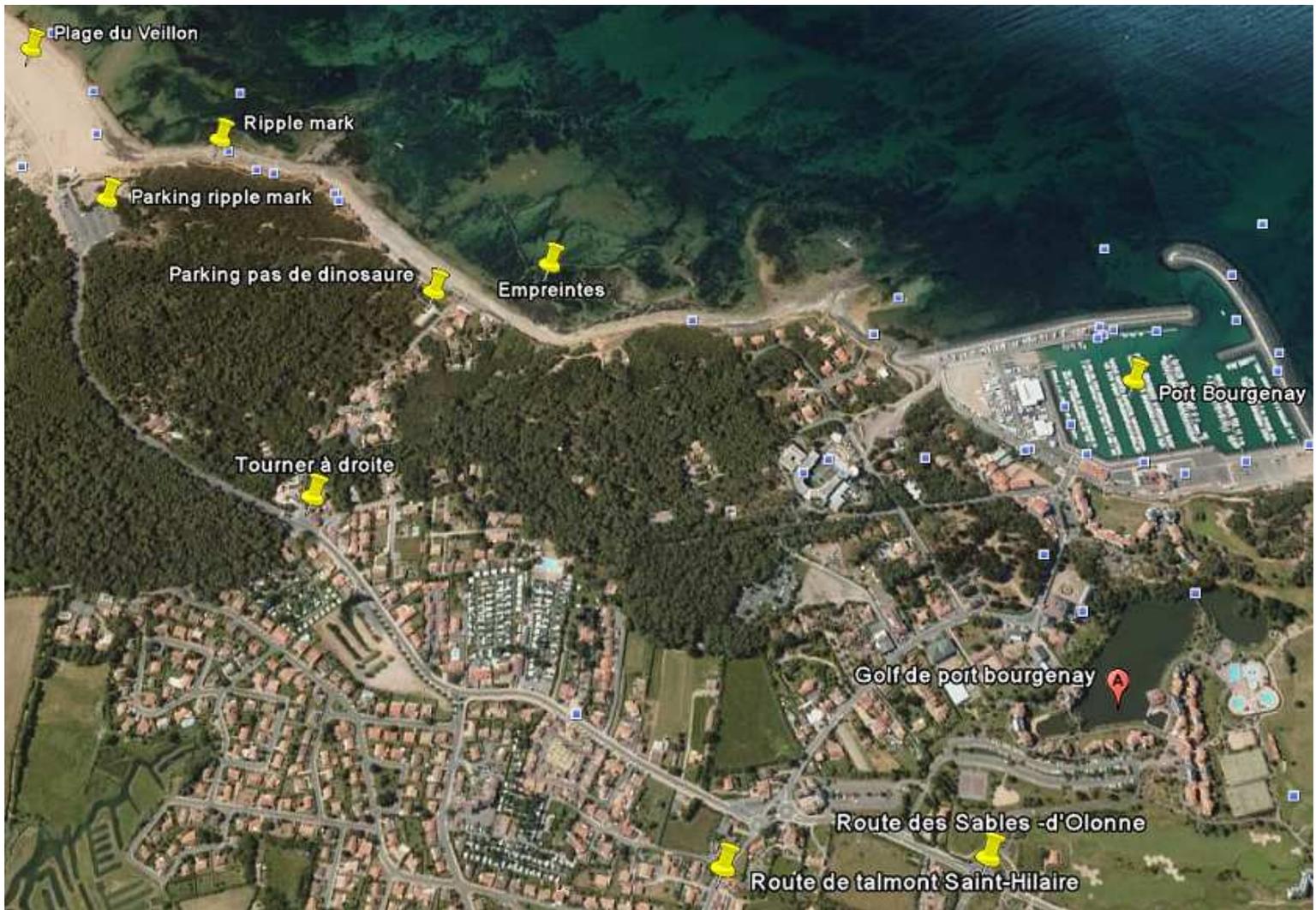
Il est ensuite possible au laboratoire ou à son domicile de faire un moulage de la contre-empreinte de manière à obtenir l'empreinte de départ.



Juste avant le démoulage.....



Dans la soute du car



localisation du site du Veillon

